

Leçon 93 : Épître aux Galates

Prêché mercredi le 12 janvier 2022

Formation biblique pour disciples

Disponible gratuitement en format PDF et en MP3

Série : Survol des 66 livres de la Bible

Leçon 93 : Épître aux Galates

Église réformée baptiste de Nantes

Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689

<https://nantespourchrist.org/>

Par : Marcel Longchamps

INTRODUCTION

Dans notre étude de l'Épître aux Galates, nous allons examiner les points suivants : l'arrière-plan (auteur, destinataires, lieu et date de composition), le contenu, son but principal, ses thèmes et sa structure littéraire, les plans du livre et quelques observations.

I) ARRIÈRE-PLAN DE L'ÉPÎTRE AUX GALATES

L'épître aux Galates est peut-être la première des lettres de Paul. Elle est, en tout cas, malgré sa brièveté, l'une des épîtres les plus importantes, le témoin – et, en partie l'instrument – de la lutte qui a dégagé le christianisme du judaïsme et lui a donné son autonomie. On l'a appelé « La Grande Charte de la liberté chrétienne ». Elle joua un rôle décisif dans l'Église primitive et conserva son influence dans l'Église ancienne : les Pères apostoliques et les Pères de l'Église la citent fréquemment.

L'épître aux Galates est certainement, avec 2 Corinthiens, celle qui nous fait le mieux connaître Paul. Par les arguments biographiques qu'il emploie,

l'apôtre nous permet de jeter quelques coups d'œil sur les premières années de sa vie chrétienne sur lesquelles le livre des Actes est très discret. D'autre part, nous le découvrons, à travers cette lettre, dans toute son humanité : avec son courage, sa puissance d'indignation, son zèle pour l'Évangile, sa tendresse virile pour ses convertis, sa franchise brutale et sa brûlante consécration à Christ.

Mais cette épître répond aussi à des questions doctrinales fondamentales au sujet de la justification par la foi, du rôle de la loi, de la nature de la vraie liberté chrétienne tout aussi éloignée de la licence que du légalisme.

Par l'importance et la variété des problèmes abordés, la vigueur de son style et l'influence historique qu'elle a eue au cours des siècles, l'épître aux Galates se classe parmi les documents fondamentaux du christianisme.

Auteur

L'apôtre Paul (l'authenticité de cette épître n'est contestée par personne).

Destinataires

Aux Églises de la Galatie (1 : 2). C'est donc une lettre circulaire à des Églises fondées par l'apôtre. S'il s'agit bien de la Galatie du sud, ces Églises sont nées lors du premier voyage missionnaire de Paul (Actes 13 : 13 – 14 : 26). Galates 3 : 1-5; 4 : 13-20; 5 : 7 font allusion aux circonstances de leur fondation. Elles étaient composées essentiellement d'anciens païens (4 : 8) tentés à présent d'adopter la circoncision (5 : 2; 6 : 12) et d'une minorité de Juifs et de prosélytes (2 : 15; 3 : 13, 25, 28-29; 4 : 5). Tous connaissent déjà une grande partie de l'Ancien Testament (3 : 6-9; 4 : 21-31), de la Loi de Moïse (3 : 10-12) et des écrits de prophètes.

Lieu et date de composition

Au 1er siècle, le mot Galatie avait deux sens:

Au sens ethnologique, c'était une province du centre de l'Asie Mineure

(autour de la ville moderne d'Ankara), envahie au 3^e siècle avant notre ère par des tribus gauloises venues de l'Europe Centrale.

En 25 A.D., les Romains incorporèrent ce royaume à leur empire et formèrent la province de Galatie, comprenant, outre l'ancien royaume de ce nom, de vastes territoires plus au sud. Les tribus gauloises n'avaient jamais occupé ces régions, mais exerçaient une suzeraineté partielle sur certaines d'entre elles. Les villes principales de ces nouveaux districts étaient Antioche de Pisidie, Icone et Lystre. La question est de savoir si Paul écrivait aux églises de la Galatie proprement dite, ou aux églises du sud.

Nous savons, par les Actes, que Paul visita le sud de cette région au cours de son premier voyage missionnaire, en 47. Considérant la préférence de Luc pour les termes ethnologiques, et aussi pour la grammaire, il est probable que Actes 16 : 6 mentionne une visite de l'apôtre dans le nord de la Galatie et on a pensé tout d'abord que Paul écrivit sa lettre aux églises de cette région, au cours de son troisième voyage missionnaire, à peu près en même temps que l'épître aux Romains, c'est-à-dire après la Conférence d'Actes 15. Mais à cette époque le problème troublant les Galates : la circoncision, avait été résolu, et, dans sa lettre, Paul ne fait aucune allusion à la Conférence ou à ses décrets (confirmant d'ailleurs complètement ses propres vues) dont il avait lui-même fait part à ses correspondants (Actes 16 : 4). Or, ces décrets réglaient la question une fois pour toutes. Il faut donc en déduire que cette lettre fut écrite avant la Conférence de Jérusalem. S'il en est ainsi, **elle a dû être envoyée à la Galatie du sud**, puisque les Actes ne parlent qu'après la Conférence d'un voyage dans le nord. Ses destinataires seraient donc les églises fondées par Paul lors de son premier voyage missionnaire. D'après cette hypothèse, probablement exacte, l'épître aux Galates serait la plus ancienne de Paul.

Le motif qui poussa l'apôtre à écrire cette lettre énergique était une attaque de quelques chrétiens judaïsants contre l'évangile apporté par l'apôtre. Ces faux docteurs enseignaient que l'évangile de Paul était seulement le premier pas dans la vie chrétienne, et que ses convertis devaient trouver une bénédiction plus grande en obéissant à la loi de Moïse (3 : 3). Les arguments des faux docteurs pouvaient paraître plausibles. Ils pouvaient citer l'église de Jérusalem en exemple, où les chrétiens observaient avec zèle la loi mosaïque (Actes 21 : 20). Ils accusaient Paul d'être inconséquent avec lui-même,

puisqu'il observait la loi sans exiger que ses convertis le fassent. Leur tactique était de ruiner l'autorité de Paul en déclarant son évangile différent de celui des Douze dont dépendait son autorité. De telles assertions réussirent évidemment à troubler la majorité des chrétiens galates. La situation était grave, car ce qui se passait ici pouvait arriver dans d'autres églises fondées par l'apôtre. Il envoya donc sa lettre en toute hâte.

Si la lettre s'adresse aux Galates du sud, elle est la première écrite par l'apôtre et **date de l'an 49**, peu après l'incident d'Antioche et avant la conférence de Jérusalem. Elle a dû être **rédigée à Antioche de Syrie**.

II) LE CONTENU DE L'ÉPÎTRE AUX GALATES

Galates est, avec 2 Corinthiens, la plus personnelle des épîtres de Paul où il nous apprend sur lui-même beaucoup de détails non contenus dans les Actes parce qu'il est obligé de se défendre (comme dans 2 Corinthiens 10-13).

Il oppose vigoureusement le véritable Évangile, à «l'autre Évangile» des judaïsants, la révélation de Dieu aux raisonnements humains (chapitres 1-2), la grâce à la Loi, la foi aux œuvres, la liberté à la servitude, la nouvelle alliance à l'ancienne (chapitres 3-4), la marche par l'Esprit à la vie selon la chair et le fruit de l'Esprit aux œuvres de la chair (chapitres 5-6).

La lettre a été motivée par les intrigues de certains docteurs judaïsants, contestant l'autorité de Paul et enseignant qu'il fallait observer les lois mosaïques. Ces judaïsants déclaraient que Paul, n'étant pas l'un des Douze, n'avait pas reçu directement la connaissance de l'Évangile. Les adversaires accusaient Paul, semble-t-il, d'avoir été inconséquent en prêchant aux Gentils qu'ils ne devaient pas observer la Loi, alors que tant de Juifs convertis le faisaient encore, et lui-même aussi à l'occasion (Actes 21 : 20-26). En outre, ils attaquaient ouvertement l'enseignement de l'apôtre et persuadaient ses convertis d'adopter les prescriptions judaïques. L'essence même de l'Évangile étant ainsi mise en jeu, Paul, mû par une émotion intense, écrivit l'épître en se servant d'arguments énergiques. La lettre aux Galates est la Grande Charte de la liberté chrétienne.

Après l'introduction (1 : 1-10), où l'apôtre parle de la complaisance des

Galates pour les faux docteurs, il affirme avec vigueur l'inspiration divine de la bonne nouvelle qu'il a prêchée et défend son autorité apostolique (1 : 11-24); Christ la lui a conférée directement. L'apôtre ne dépend pas des hommes. Il montre aussi que l'Église de Jérusalem et les Douze ont admis son apostolat (2 : 1-10); quant à son enseignement, il n'a jamais varié (2 : 11-21), même lorsque Pierre, à Antioche, paraissait s'y opposer par son comportement.

Au chapitre 3, Paul défend la doctrine de la justification par la foi seule; il en appelle à l'expérience du salut par la foi, expérience que les Galates eux-mêmes ont faite (3 : 1-5); il se réfère à l'Écriture pour montrer que tel a été le chemin qu'Abraham lui-même a suivi pour être sauvé (v. 6-9). Paul souligne aussi certaines vérités scripturaires, concernant la Loi: puisqu'elle exige l'obéissance parfaite comme condition du salut, la Loi n'apporte que malédiction ou sanction (v. 10-12). Christ, maudit à notre place, nous a délivré de cette malédiction (v. 13-14). Dieu a ratifié l'alliance du salut par la foi, qu'il avait conclue avec Abraham et sa descendance. Par conséquent, la Loi, survenue plus tard, ne peut annuler le pacte primitif (v. 15-18); elle n'était destinée qu'à être une discipline temporaire, obligeant les hommes à réaliser que le péché est la transgression des commandements de Dieu (v. 19-20). La Loi a donc fait fonction de pédagogue, pour conduire les pécheurs à Christ (v. 21-24). Au chapitre 4, l'apôtre donne à ses lecteurs 3 raisons de plus d'être fidèles à son Évangile: l'adoption et l'affranchissement de l'enfant de Dieu (4 : 1-11); l'affection des Galates pour Paul (versets 12-20); le parallélisme que présente l'histoire d'Agar, de Sara, et de leurs fils, avec l'alliance du Sinaï et l'alliance de la grâce (v. 21-31). De 5 : 1 à 6 : 10 l'apôtre illustre la doctrine de la liberté à l'égard de la Loi : il exhorte les Galates à sauvegarder cette liberté, mais à ne pas en abuser, et à pratiquer, dans la liberté, la « loi de Christ » qui est celle de l'amour et de l'entraide. Le passage de 6 : 11-18, que Paul écrit probablement de sa propre main, est la conclusion : il y résume l'essentiel de son enseignement.

III) BUT PRINCIPAL DE L'ÉPÎTRE AUX GALATES

Paul a reçu des nouvelles des Églises de Galatie récemment fondées par lui et visitées, après son départ, par des prédicateurs judaïsants qui mettent son apostolicité en doute (1 : 1; 2 : 1-11) et enseignent un « autre Évangile » (1 :

6-7), insistant sur le respect de la Loi et des fêtes juives (4 : 9-10), ainsi que sur la circoncision (5 : 2-4; 6 : 12).

Certains membres de ces Églises ont, au contraire, tiré de la libération apportée par l'Évangile, la conclusion que tout leur était permis (5 : 13, 16-25). Au lieu de l'amour (5 : 22), c'est la dissension qui règne entre ces deux partis dans les Églises (5 : 13, 20, 26).

D'après les affirmations de Paul contenues dans sa lettre, on peut déduire le genre d'accusations lancées contre lui : il n'est pas un véritable apôtre (1 : 1, 15-17), il a copié imparfaitement son message sur celui des apôtres de Jérusalem (1 : 13-24) qui ne l'approuvent pas (2 : 2-6).

Paul écrit donc :

1) pour rétablir la vérité sur son appel, son apostolat et son indépendance par rapport aux apôtres de Jérusalem et asseoir son autorité apostolique ébranlée par les calomnies des adversaires (chapitres 1 et 2);

2) pour exposer son évangile de la justification par la foi et en s'appuyant sur l'Écriture;

3) pour redresser l'erreur de ceux qui confondaient liberté avec licence et apportaient de l'eau au moulin des légalistes (chapitre 5);

4) pour donner un certain nombre de recommandations pratiques (6 : 1-5 : support mutuel; 6 : 6-9 : soutien des serviteurs de Dieu; 6 : 10 : pratique du bien envers tous) répondant à des déficiences qui lui ont été signalées.

IV) THÈMES ET STRUCTURE LITTÉRAIRE DE GALATES

Le livre de Galates s'adresse à des problèmes soulevés par la théologie oppressive de certains juifs légalistes qui proposaient aux croyants d'échanger leur liberté en Christ pour l'esclavage de la Loi. Paul écrit cette lettre avec une grande force pour éloigner les Galates d'un faux évangile par les œuvres et démontrer la supériorité de la justification par la grâce par le moyen de la foi. Paul approche le problème dans trois directions : l'Évangile

de la grâce **défendue** (chapitres 1 et 2), l'Évangile de la grâce **expliquée** (chapitres 3 et 4), l'Évangile de la grâce **appliquée** (chapitres 5 et 6).

L'Épître aux Galates a été appelée « La Grande Charte de la liberté chrétienne ». Christ a délivré les croyants de l'esclavage de la Loi (le légalisme) et du péché (la licence) et les a placés dans une position de liberté. La croix de Christ pourvoit à la délivrance de la malédiction du péché, de la Loi et de soi-même.

Les croyants sont désormais dans une relation dynamique d'union et de foi avec Christ (2 : 20), qui relie tous les croyants les uns avec les autres comme des frères et des sœurs (3 : 28).

V) PLANS DU LIVRE DE GALATES

PLAN SUCCINCT

FOCUS	Évangile de la grâce DÉFENDUE 1 : 1 – 2 : 21		Évangile de la grâce EXPLIQUÉE 3 : 1 – 4 : 31		Évangile de la grâce APPLIQUÉE 5 : 1 – 6-18	
Division	Apostolat de Paul (1 : 1-24)	Autorité de Paul (2 : 1-21)	Esclavage de la Loi (3 : 1-10)	Liberté de la grâce (4 : 1-31)	Fruit de l'Esprit (5 : 1-26)	Fruits du Saint-Esprit (6 : 1-18)
Sujets	Explication biographique		Exposition doctrinale		Exhortation pratique	
	Authentification de la liberté		Argumentation pour la liberté		Application de la liberté	
Endroit	Théorie de la Galatie du Sud : Antioche de Syrie Théorie de la Galatie du Nord : Éphèse ou Macédoine					
Époque	Théorie de la Galatie du Sud : 49 après Jésus-Christ (probable) Théorie de la Galatie du nord : 53 à 56 après Jésus-Christ					

PLAN DÉTAILLÉ

Thème : Liberté en Christ

1. L'Évangile de la grâce défendue (1 : 1 – 2 : 21)

- A) Introduction (1 : 1-9)
 - . Salutation : le terrain de la grâce (1 : 1-5)
 - . Situation : l'abandon de la grâce (1 : 6-9)
- B) L'Évangile de la grâce est donné par révélation divine (1 : 10-24)
- C) L'Évangile de la grâce est approuvé des leaders de Jérusalem (2 : 1-10)
- D) L'Évangile de la grâce est défendu en réprimandant Pierre (2 : 11-21)

2. L'Évangile de la grâce expliquée (3 : 1 – 4 : 31)

- A) Le St-Esprit est donné par la foi et non par les œuvres (3 : 1-5)
- B) Abraham a été justifié par la foi et non par les œuvres (3 : 6-9)
- C) La justification est par la foi et non par les œuvres (3 : 10 à 4 : 11)
- D) Les Galates reçoivent les bénédictions par la foi et non par les œuvres (4 : 12-20)
- E) La Loi et la grâce ne peuvent coexister (4 : 21-31)

3. L'Évangile de la grâce appliquée (5 : 1 – 6 : 18)

- A) La position de la liberté : « Demeurez donc fermes » (5 : 1-12)
- B) La pratique de la liberté : Aimez-vous les uns les autres (5 : 13-15)
- C) La puissance de la liberté : Marchez selon l'Esprit (5 : 16-26)
- D) La performance de la liberté : Faites du bien à tous (6 : 1-10)
- E) Conclusion (6 : 11-18)

VI) QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'ÉPÎTRE AUX GALATES

A) L'apport de Galates

L'importance de cette brève épître est sans aucune commune mesure avec sa longueur. Il existe toujours chez l'être humain cette tendance à penser que le salut (quelle que soit la manière dont on le comprend) est quelque chose qui doit être le fruit de ses propres réalisations. La conception que l'on a du salut varie; de même, le genre d'accomplissement qui est considéré comme nécessaire varie. Mais le destin éternel de l'être humain demeure évidemment entre ses propres mains. On a souvent vu dans le christianisme un simple système moral, l'observance d'un système sacramentel, la conformité à une norme, un rapprochement avec d'autres dans l'Église, et ainsi de suite. L'énoncé paulinien sans détour de la vérité de la justification par la foi en Christ seul demeure nécessaire. Il doit être répété contre ceux qui soulignent l'importance d'œuvres conformes à la Torah ou à quelque autre accomplissement.

La voie chrétienne valorise ce que Dieu a fait en Christ plutôt que ce que font les pécheurs. Les réalisations humaines ne peuvent apporter aucun perfectionnement à l'action divine, ni par voie d'observance rituelle ni par voie d'amélioration morale. La croix est la seule voie de salut; aucune autre partie des Écritures ne le dit plus explicitement que l'épître aux Galates.

Il ne faudrait pas manquer l'importance de la mention d'Abraham (Galates 3 : 6-29). Celle-ci ramène le lecteur à une époque où la Loi n'avait pas encore été donnée; l'alliance conclue avec Abraham a donc priorité sur la Loi (3 : 17). La Loi ne peut annuler la promesse de Dieu. Ceux qui renonçaient à la simple confiance en la promesse de Dieu se détournaient de la voie décrétée par Dieu et se méprenaient à propos du but réel de la Loi (3 : 19). Si les amis galates de Paul avaient tenu compte de l'exemple d'Abraham, ils auraient perçu l'erreur grave dans laquelle ils étaient en train de tomber en se confiant en la Torah. Si l'on place l'histoire d'Abraham et de sa foi à leur juste place dans le déroulement de l'histoire de la rédemption, au lieu de supposer, de manière anachronique, qu'Abraham observait la Loi, il devient évident que la voie de Dieu a toujours été celle de la promesse et de la foi. En résumé, cette brève épître, contribue à la manière dont les chrétiens doivent « assembler » leurs Bibles. De plus, Paul souligne que le Christ est venu au temps voulu pour libérer des pécheurs asservis (4 : 4-5); il ajoute que le Christ a accompli cette œuvre de rédemption « en devenant

malédiction pour nous » (3 : 13). Il s'agit d'un apport significatif à notre compréhension de l'expiation.

Aux côtés de cette insistance sur la justification par la foi en Christ apparaît une mise en valeur de la liberté chrétienne : « le Christ nous a rendus libres pour que nous connaissions la vraie liberté » (5 : 1); les croyants doivent littéralement « marcher par l'Esprit » (5 : 16). Même pour ceux qui sont justifiés par la foi en Christ, il est parfois facile de se soumettre à l'esclavage d'un système. Les paroles de Paul demeurent l'expression classique de la liberté qui est l'héritage de quiconque est en Christ.

L'épître aux Galates vient constamment nous rappeler combien il est important de comprendre ce que la foi chrétienne implique pour la vie chrétienne.

Même Pierre et Barnabas pouvaient s'égarer. Paul ne se plaint pas de leur théologie mais de leur pratique, lorsque ceux qui appartenaient au « groupe de la circoncision » les persuadèrent de renoncer à la communion aux tables avec les païens (2 : 11-14). Aucune lettre ne montre mieux que celle-ci l'importance d'une vie conforme à toutes les implications du salut par la croix.

B) Une lettre construite sur des contrastes

Les chapitres 1 et 2:

.Perdu en Adam	. Sauvé en Christ
. Tous meurent physiquement en Adam	. Tous vivent spirituellement
. Un autre Évangile	. Le vrai Évangile
. Les raisonnements humains	. La révélation de Dieu

. Les chapitres 3 et 4 :

. La loi	. La grâce
. Les œuvres	. La foi
. La malédiction de la mort	. La bénédiction de la vie
. Condamné par les œuvres	. Justifié par la foi
. Esclave dans la servitude	. Fils de la liberté
. Défaite	. Victoire
. Ancienne alliance (Agar)	. Nouvelle alliance (Sara)

. Les chapitres 5 et 6 :

. Vivre selon la chair	. Marcher selon l'Esprit
. Œuvres de la chair	. Fruit de l'Esprit
. Déchu de la grâce	. Tenir ferme dans la grâce
. Se glorifier du monde	. Se glorifier de Christ
. Se glorifier soi-même	. Se glorifier de Christ

R. A. Cole disait: «L'épître aux Galates est de la dynamite spirituelle, il est donc presque impossible de la manier sans produire des explosions ». Elle a joué un rôle capital pour faire redécouvrir, au 16^e siècle, le message essentiel de la prédication apostolique, celui que le christianisme, devenu religion chrétienne, avait oublié : le salut par la foi.

La lettre aux Galates n'a rien perdu de son actualité, ni de son importance. Aujourd'hui encore, le légalisme sous différentes formes menace la foi chrétienne: de nombreuses Églises sont retombées sous le joug que Paul avait brisé: le salut par l'obéissance aux commandements de Dieu et de l'Église a remplacé le salut par la foi; les mérites et les œuvres supplantent la grâce; la faveur de Dieu est fonction de l'obéissance à ces commandements.

Pour ébranler un système théologique aussi ancien, aussi logique et aussi conforme aux aspirations naturelles de l'homme, il ne faut rien de moins que la parole fouguese de l'apôtre, inspirée par l'Esprit de Dieu.

L'épître aux Galates pourrait aujourd'hui encore révolutionner l'Église, car comme on l'a dit, qui a compris son message a compris l'Évangile.

APPLICATIONS

1) Étudions et méditons cette épître qui avait été si importante pour Martin Luther, l'un des artisans de la Réforme. L'épître aux Galates, disait-il, est mon épître. Je me suis donné à elle : elle est mon épouse ». Il retrouvait dans son auteur un compagnon d'armes dans le même combat, luttant avec la même fougue et le même tempérament bouillant que lui.

**QUE LE SEIGNEUR SOIT BÉNI, LOUÉ ET GLORIFIÉ POUR
NOTRE MERVEILLEUX SALUT PAR GRÂCE!**

A M E N !